

Province de Québec
Municipalité de Val-Racine
Mardi, le 7 avril 2026

Le conseil de la municipalité de Val-Racine siège en séance régulière, ce 7 avril 2026 à 19 h 00, au 2991, chemin St-Léon et sont présents son honneur le Maire M. Éric Morency et les conseillers suivants : Mme Karrie Parent, Mme Geneviève Beaulieu, M. Serge Delongchamp Mme Véronique Morin, Mme Nancy Goyette et M. Sylvain Bergeron.

Assiste également à la séance, Mme Chantal Grégoire, directrice générale et greffière-trésorière.

2026-096

ORDRE DU JOUR

Il est proposé **Mme Nancy Goyette**
Appuyé par **Mme Véronique Morin**
Et résolu unanimement,

Que l'ordre du jour soit adopté en laissant la section "varia" ouverte.

Adoptée

2026-097

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par **M. Serge Delongchamp**
Appuyé par **M. Sylvain Bergeron**
Et résolu unanimement,

D'adopter le procès-verbal du 3 mars 2026.

Adoption

2026-098

PÉRIODE D'INFORMATION (15 MIN.)

Un contribuable nous demande si la décision a été prise pour faire une motion concernant le programme fédéral de rachat des armes à feu. Le maire mentionne que ce point est inclus dans la correspondance et finalement, le conseil décide de le traiter immédiatement.

2026-099

DEMANDE DE MOTION POUR LE PROGRAMME
FÉDÉRAL DE RACHAT DES ARMES À FEU

ATTENDU QUE le gouvernement du Canada a annoncé la mise en place d'un programme fédéral de rachat d'armes à feu visant certaines armes auparavant détenues légalement par des citoyens ;

ATTENDU QUE plusieurs municipalités québécoises, dont Gracefield et Beauceville, ont déjà adopté ou étudié des résolutions exprimant leurs préoccupations concernant ce programme ;

ATTENDU QUE les ressources policières sont déjà limitées dans plusieurs régions et que leur mobilisation pour l'application d'un tel programme pourrait réduire leur disponibilité pour d'autres priorités en matière de sécurité publique ;

ATTENDU QUE les données disponibles indiquent que les armes utilisées dans les crimes violents proviennent majoritairement du marché noir et non du marché légal ;

ATTENDU QUE plusieurs communautés rurales, agricoles et régionales utilisent les armes à feu de manière légitime pour la chasse, l'agriculture et certaines activités traditionnelles ;

ATTENDU QUE les municipalités sont des gouvernements de proximité responsables du bien-être et de la sécurité de leur population ;

Il est proposé **M. Serge Delongchamp**

Appuyé par **M. Sylvain Bergeron**

Et résolu à la majorité,

QUE le conseil municipal de Val-Racine exprime ses préoccupations concernant le programme fédéral de rachat des armes à feu du gouvernement fédéral.

QUE le conseil municipal demande au gouvernement du Canada d'annuler ce programme à cause de ses impacts, notamment en ce qui concerne l'utilisation des ressources policières et les priorités en matière de sécurité publique.

QUE le conseil municipal souligne que la lutte contre le trafic illégal d'armes à feu, la contrebande et la criminalité organisée devrait demeurer une priorité centrale.

QUE le conseil municipal exprime son soutien aux citoyens respectueux des lois qui utilisent les armes à feu de manière légitime et encadrée.

QU'une copie de la présente résolution soit transmise : au ministre fédéral de la Sécurité publique au gouvernement du Canada, au premier ministre du Québec, au ministre de la Sécurité publique du Québec, aux députés provinciaux et fédéraux concernés, à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et à l'Union des municipalités du Québec (UMQ).

Adoptée

2026-100

RAPPORT FINANCIER 2025 PRÉSENTÉ PAR RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON

Attendu que Mme Kathy Paré a fait la présentation du Rapport financier 2025;

Il est proposé par **Mme Geneviève Beaulieu**

Appuyé par **Mme Karrie Parent**

Et résolu unanimement,

D'adopter le Rapport financier 2025 tel que présenté par Raymond Chabot Grant Thornton.

Adoptée

- 2026-101 ÉTATS COMPARATIFS AU 31 MARS 2026
- Dépôt de l'état comparatif du 1^{er} janvier au 31 mars 2026.
- 2026-102 CORRESPONDANCES
- La directrice générale dépose la correspondance en date du 7 avril 2026.
- 2026-103 CLUB QUAD MONT-MÉGANTIC
- Il est proposé par **Mme Geneviève Beaulieu**
Appuyé par **M. Sylvain Bergeron**
Et résolu unanimement,
- De verser un don de 100 \$ pour leur activité de FestiQuad le 13 juin 2026.
- Adoptée
- 2026-104 LE GRAND GRAVEL BIKE LAC-MÉGANTIC
- Il est proposé par **Mme Geneviève Beaulieu**
Appuyé par **Mme Nancy Goyette**
Et résolu unanimement,
- D'autoriser le Grand Gravel Bike Lac-Mégantic, le 15 août prochain, à utiliser le terrain (Gazebo) de la municipalité pour recevoir les participants.
- Une seule toilette sera installée par l'organisateur près du gazebo
- Le terrain devra être nettoyé avant leur départ.
- Adoptée
- 2026-105 MINI-COMPOSTELLE -LOCATION DU STATIONNEMENT
POUR LA SAISON 2026
- Il est proposé par **M. Sylvain Bergeron**
Appuyé par **Mme Karrie Parent**
Et résolu à la majorité,
- Location du stationnement du 1^{er} mai au 30 septembre 2026 au coût de 100 \$ pour cette période.
- Adoptée
- 2026-106 CONGRÈS ADMQ 17 AU 19 JUIN 2026
- Il est proposé par **Mme Geneviève Beaulieu**
Appuyé par **Mme Nancy Goyette**
Et résolu unanimement,
- D'autoriser la DG à s'inscrire à ce congrès que ces frais de déplacement, de repas et d'hébergement soient payés par la municipalité.
- Adoptée

2026-107

RÈGLEMENT NO 330 RELATIF À LA RÉVISION DU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX

Il est proposé par **M. Serge Delongchamp**
Appuyé par **Mme Karrie Parent**
Et résolu unanimement,

D'adopter le règlement no 330 relatif à la révision du code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.
(Voir en annexe la copie finale)

Adoptée

2026-108

LISTE DES COMPTES DU 7 AVRIL 2026

Il est proposé par **M. Sylvain Bergeron**
Appuyé par **M. Serge Delongchamp**
Et résolu unanimement,

D'adopter la liste de comptes totalisant 88 406,81 \$ en référence aux chèques no 2026000136 à 2026000191 et d'autoriser la directrice générale/greffière-trésorière à effectuer le paiement des comptes identifiés sur la liste datée du 7 avril 2026.

Adoptée

2026-109

HEURES SUPPLÉMENTAIRES

La directrice générale informe les élus que les dossiers se bousculent avec tous les règlements à adopter et le projet FRR. Elle reverra la répartition des tâches entre les employés de bureau.

2026-110

SITE INTERNET – REMPLACEMENT DE L'OUTIL DE GESTION DES COOKIES ET DES HEURES DE SOUTIEN

Actuellement le site internet répond aux normes exigées par la loi. Cette modification n'est donc pas une priorité, mais elle sera faite plus tard.

Transport (Voirie été et hiver)

2026-111

TRAVAUX DE VOIRIE ÉTÉ – DEMANDE AU DÉPUTÉ PROVINCIAL -)

Il est proposé **M. Serge Delongchamp**
Appuyé par **Mme Geneviève Beaulieu**
Et résolu unanimement,

De présenter une demande d'aide financière de 30 000 \$ dans le cadre du programme PPA-ES/CE pour la réfection du rang des Haricots pour une valeur de travaux estimé à 50 000 \$.
(Voir le formulaire en pièce jointe)

Adoptée

2026-112

VOIRIE - ACHAT D'ABAT-POUSSIÈRE LIQUIDE

Les Entreprises Bourget Inc	0,5124 \$/le litre
Transport Adrien Roy et Fille	0,4685 \$/le litre
Enviro Solutions Canada	0,4380 \$/le litre

Il est proposé par **Mme Nancy Goyette**
Appuyé par **M. Sylvain Bergeron**
Et résolu unanimement,

D'acheter jusqu'à concurrence de 69 000 litres d'abat-poussière de Enviro Solutions Canada en liquide à 0,438 \$/le litre épandu.

Adoptée

2026-113

VOIRIE : CONTRAT FAUCHAGE ET DÉBROUSSAILLAGE

Attendu que nous avons eu une offre de service de Débroussaillage Adam Vachon au montant de :

-Fauchage : 130 \$/heure
-Débroussaillage : 130 \$/heure
Un transport à 250 \$

Il est proposé par **Mme Véronique Morin**
Appuyé par **Mme Geneviève Beaulieu**
Et résolu unanimement,

D'octroyer le contrat à Débroussaillage Adam Vachon pour le fauchage de tous les chemins ainsi que le débroussaillage sur les chemins suivants :

-Franceville et Doyon
-Colonie

Adoptée

2026-114

FRR VOLET 4

Il est proposé par **Mme Geneviève Beaulieu**
Appuyé par **Mme Véronique Morin**
Et résolu unanimement,

De publier l'appel d'offres sur le site du Séao afin d'obtenir des soumissions pour la construction du bâtiment d'entreposage et le bloc sanitaire.

Adoptée

2026-115

PLATES-BANDES DU CENTRE COMMUNAUTAIRE

Mme Angèle Rivest et Mme Nadia Pierret ont accepté de faire l'entretien de la plate-bande et de nous faire des suggestions d'aménagement de plantes vivaces afin de bonifier l'aménagement de la cour du centre communautaire.

2026-116

RÈGLEMENT NO 331

Il est proposé par **Mme Nancy Goyette**
Appuyé par **Mme Véronique Morin**
Et résolu unanimement,

D'adopter le règlement no 331 DÉCRÉTANT UN PROGRAMME DE REVITALISATION 2026-2031 EN VUE DE FAVORISER LA CONSTRUCTION ET LA RÉNOVATION D'IMMEUBLES RÉSIDENTIELS, COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS
(Voir en annexe la copie finale)

Adoptée

2026-117

SUIVI DU COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT

Aucun suivi.

2026-118

SUIVI DES COMITÉS (LES DYNAMIQUES ET LOISIRS)

Le rallye est en vente.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

2026-119

DEMANDE DE SOGETEL – ALIMENTATION ÉLECTRIQUE DE LA TOUR CELLULAIRE

Attendu que Sogetel nous souligne une problématique rencontrée pour l'alimentation électrique, par Hydro Québec, de la tour cellulaire si le chemin n'est pas déneigé par la municipalité;

Il est proposé **Mme Geneviève Beaulieu**
Appuyé par **Mme Nancy Goyette**
Et résolu unanimement,

Que la municipalité s'engage à déneiger minimalement le chemin Doyon jusqu'au lot No 6 706 999 afin de permettre l'alimentation électrique de la tour cellulaire.

Adoptée

2026-120

PMU – SUIVI SUR LE NOMBRE D'INSCRIPTION AU SYSTÈME D'ALERTE ET NOTIFICATION DE CAUCA

On ne publie rien de plus pour l'instant. Nous ajouterons, dans l'enveloppe envoyée aux contribuables lors des mises à jour du rôle, l'inscription et les détails déjà transmis aux autres citoyens.

2026-121

GES RAPPORT ET NOMMER 2 CONSEILLERS

M. Sylvain Bergeron et Mme Geneviève Beaulieu seront les deux conseillers qui suivront le dossier des GES.

2026-122

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun public.

2026-123

VARIA :

La directrice générale informe les membres du conseil de lire le projet de Règlement harmonisé sur le colportage afin d'émettre nos commentaires à la MRC et ce, d'ici le 1^{er} mai prochain.

2026-124

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun public.

2026-125

FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Nancy Goyette propose la fermeture de la séance, il est 21 h31.

Éric Morency
Maire

Chantal Grégoire
Directrice générale
et greffière-trésorière

Je soussignée, certifie par la présente, que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses projetées par le conseil dans les résolutions no 2026-103, 2026-106, 2026-108, 2026-112, 2026-113, 2026-114 et 2026-119.
